



Auvergne, Cantal
Aurillac
10 rue du Docteur-Chibret

Collège d'enseignement technique, centre d'apprentissage masculin et centre d'apprentissage féminin, dits Cité technique, actuellement lycée polyvalent dit lycée des métiers des technologies industrielles Monnet-Mermoz

Références du dossier

Numéro de dossier : IA15000471
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : collège, centre de formation, lycée
Précision sur la dénomination : collège d'enseignement technique ; centre d'apprentissage ; lycée polyvalent
Genre du destinataire : de garçons, de filles
Appellation : des métiers des technologies industrielles, Monnet-Mermoz
Parties constituantes non étudiées : atelier, pensionnat, cour, logement, gymnase

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2022, AL, 26, 464, 465

Historique

La construction de la cité technique d'Aurillac dans le quartier du Cap Blanc est due aux architectes Pierre Terrisse, auteur du projet, auquel succèdera son fils Charles en 1963 alors que la première tranche des travaux est déjà achevée et la cité technique en service, et Jacques Porcher, architecte urbaniste départemental et communal et ingénieur en béton armé, en tant qu'architecte d'opération et auteur du projet pour le collège d'enseignement technique féminin. Le plan masse est approuvé par le Conseil général des Bâtiments de France le 26 juin 1959 et l'avant projet le 27 juillet de la même année. Le projet consiste à relier les constructions à réaliser pour les deux collèges d'enseignement technique masculins et féminins avec le centre d'apprentissage féminin existant afin de constituer la nouvelle cité technique (AC Aurillac, 1 D 1/33).

L'adjudication des travaux est réalisée en une seule tranche, à l'exception des équipements techniques spécialisés, de l'équipement de la cuisine de l'internat, des plantations et des travaux de décoration, traités dans une tranche ultérieure. L'ouverture du chantier est fixée à juillet 1960 pour une mise en service en octobre 1962. La pose de la première pierre a lieu le 9 décembre 1960. Alors que le gros oeuvre s'achève, en juin 1961, Terrisse et Porcher travaillent à l'étude préliminaire pour la transformation de la cité technique en lycée technique (AN, 19780522/128). Le gymnase est construit en 1962 et réhabilité en 2006.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre Terrisse (architecte, attribution par source), Charles Terrisse (architecte, attribution par source), Jacques Porcher (architecte communal, ingénieur, attribution par source)

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région

Références documentaires

Documents d'archive

- **AN Pierrefitte-sur-Seine. 19780522/128. Aurillac, Cité technique. Correspondance, 1961-1964**
AN Pierrefitte-sur-Seine. 19780522/128. **Education nationale, DESUS (1956-1974), Constructions scolaires. Aurillac, Cité technique, correspondance. 1961-1964. Ecole Nationale de perfectionnement pièces techniques. 1963-1965**
AN Pierrefitte-sur-Seine : 19780522/128
- **AD Cantal : 2066 W 6. Conseil régional : réhabilitation de la salle de sports du lycée Jean Monnet, 2006-2007**
AD Cantal : 2066 W 6. **Conseil régional : réhabilitation de la salle de sports du lycée Jean Monnet, 2006-2007**
AD Cantal : 2066 W 6
- **AC Aurillac : 1 D 1/33. Registre des délibérations du conseil municipal, 1958-1964**
AC Aurillac : 1 D 1/33. **Registre des délibérations du conseil municipal, 1958-1964**
p. 123-124
AC Aurillac : 1 D 1/33

Documents figurés

- **Travaux de construction du collège d'enseignement technique et du centre d'apprentissage masculin d'Aurillac, annexes du lycée Jean Monnet. - 22 octobre 1961 (AD Cantal, fonds photographique du journal La Montagne, 31 NUM 6572-6581)**
Travaux de construction du collège d'enseignement technique et du centre d'apprentissage masculin d'Aurillac, annexes du lycée Jean Monnet. - 22 octobre 1961 / 1 fotogr., n et b (AD Cantal, fonds photographique du journal La Montagne, 31 NUM 6572-6581)
AD Cantal : 31 NUM 6572-6581
- **Aurillac. Cité technique/ s.d. [v. 1965]. 1 fotogr. : tirage argentique n. et b. contrecollé sur carton ; 18 x 24 cm (AN, 19880466/45)**
Aurillac. Cité technique/ s.d. [v. 1965]. 1 fotogr. : tirage argentique n. et b. contrecollé sur carton ; 18 x 24 cm (AN, 19880466/45)
AN : 19880466/45

Illustrations



Plan de situation
Dess. IGN
IVR84_20231500146NUDA



© Archives départementales du Cantal

La cité technique en cours de construction, 1961 (AD Cantal, 31 NUM 6572-6581)
Phot. Atelier photographique des Archives départementales du Cantal, Autr. auteur inconnu



Vue partielle des bâtiments après achèvement des travaux, v. 1965 (AN, 19880466/45)
Repro. Catherine Guégan
IVR84_20231500040NUC

IVR84_20241500035NUC



Vue aérienne
IVR84_20231500034NUCA



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20231500118NUCA



Vue de l'entrée
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20231500119NUCA



Vue de la cour principale,
depuis le sud-ouest
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20241500036NUCA



Bâtiment d'enseignement
général nord-ouest
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20241500037NUCA



Bâtiment d'enseignement
général nord-est
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20241500039NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

Oeuvre(s) contenue(s) :

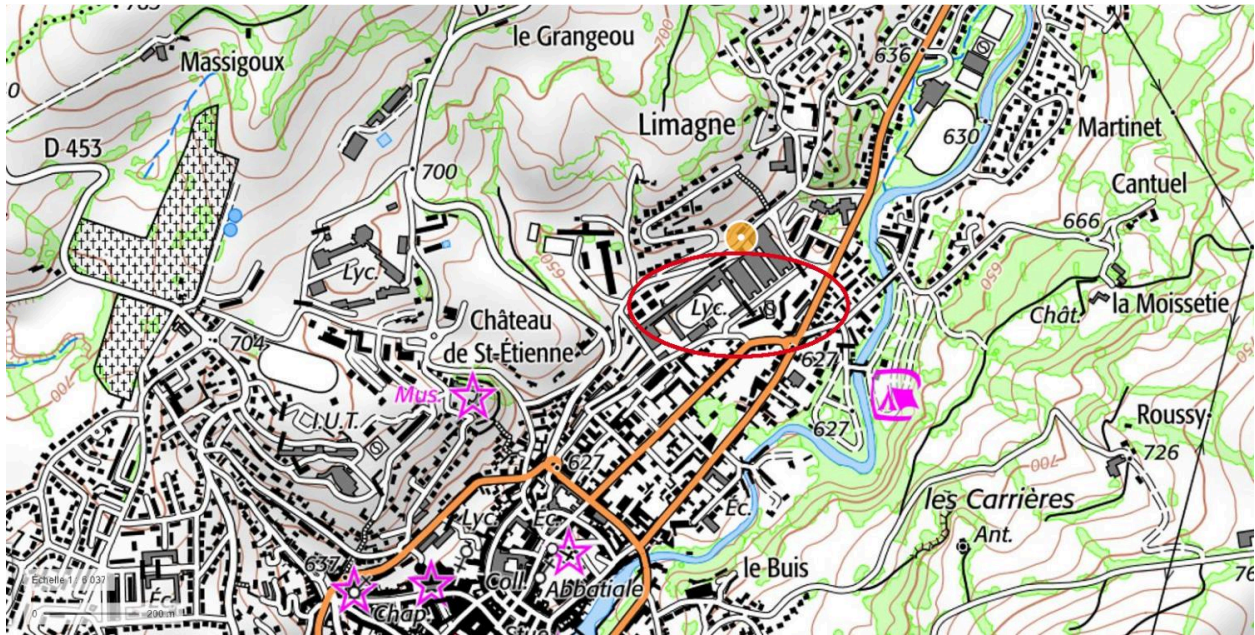
Les 1% artistiques du lycée Monnet-Mermoz d'Aurillac (IM15002275) Auvergne, Cantal, Aurillac, 10 rue du Docteur-Chibret

Ensemble de 7 bas-reliefs : Les Plaisirs de la vie : le soleil ; la mer (natation) ; la montagne ; le sport ; le camping ; la danse ; la famille (œuvre détruite) (IM15002274) Auvergne, Cantal, Aurillac, 10 rue du Docteur-Chibret

Statue (ronde-bosse) : Le Gardien de but (IM15002262) Auvergne, Cantal, Aurillac, , 10 rue du Docteur-Chibret

Auteur(s) du dossier : Catherine Guégan, Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan de situation

IVR84_20231500146NUDA

Auteur de l'illustration : IGN

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



© Archives départementales du Cantal

La cité technique en cours de construction, 1961 (AD Cantal, 31 NUM 6572-6581)

Référence du document reproduit :

- **Travaux de construction du collège d'enseignement technique et du centre d'apprentissage masculin d'Aurillac, annexes du lycée Jean Monnet. - 22 octobre 1961 (AD Cantal, fonds photographique du journal La Montagne, 31 NUM 6572-6581)**
Travaux de construction du collège d'enseignement technique et du centre d'apprentissage masculin d'Aurillac, annexes du lycée Jean Monnet. - 22 octobre 1961 / 1 photogr., n et b (AD Cantal, fonds photographique du journal La Montagne, 31 NUM 6572-6581)
AD Cantal : 31 NUM 6572-6581

IVR84_20241500035NUC

Auteur de l'illustration : Atelier photographique des Archives départementales du Cantal

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Archives départementales du Cantal

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle des bâtiments après achèvement des travaux, v. 1965 (AN, 19880466/45)

Référence du document reproduit :

- **Aurillac. Cité technique/ s.d. [v. 1965]. 1 fotogr. : tirage argentique n. et b. contrecollé sur carton ; 18 x 24 cm (AN, 19880466/45)**
Aurillac. Cité technique/ s.d. [v. 1965]. 1 fotogr. : tirage argentique n. et b. contrecollé sur carton ; 18 x 24 cm (AN, 19880466/45)
AN : 19880466/45

IVR84_20231500040NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 1965

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne

IVR84_20231500034NUCA

© Google Maps

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest

IVR84_20231500118NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée

IVR84_20231500119NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cour principale, depuis le sud-ouest

IVR84_20241500036NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment d'enseignement général nord-ouest

IVR84_20241500037NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment d'enseignement général nord-est

IVR84_20241500039NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation